

- Secteur aérien -  
**Plus de 290 millions d'euros d'indemnités  
dues depuis le 1<sup>er</sup> janvier**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la France a comptabilisé plus de **5000 annulations de vols** au départ de l'Hexagone et plus de **2000 retards** de plus de 3 heures. Ainsi, les indemnités potentiellement dues s'élèvent à plus de **290 millions d'euros<sup>1</sup>** dont **98 millions d'euros** sur la seule période des grandes vacances scolaires.

Pour la première fois, le montant des indemnités liés aux retards et annulations d'un vol que les passagers pourraient percevoir a baissé de manière significative par rapport à l'année 2018 : 290 millions d'euros en 2019 vs 562 millions d'euros en 2018<sup>2</sup>.

Pour **Rémy Duquenne, expert juridique chez Flightright** « *malgré l'impact des récents événements qui ont secoué le secteur de l'aérien (faillite de Thomas Cook, liquidation judiciaire de XL Airways...), la France a tout de même eu un début d'année plus calme avec moins de mouvements de grèves et des compagnies aériennes mieux organisées, notamment en interne.*

*Nous nous félicitons de cette baisse qui vient récompenser tout le travail accompli par les LegalTech dans le secteur de l'aérien. Elles ont permis une meilleure responsabilisation des compagnies aériennes qui prennent désormais les mesures nécessaires pour maîtriser ces annulations et retards. »*

### **L'Allemagne en tête du podium !**

La France ne fait pourtant pas figure de mauvais élève par rapport à ses voisins européens qui enregistrent des montants plus élevés d'indemnités. **L'Allemagne** est en tête du podium avec plus de 10 000 vols annulés et 2 000 vols retardés, soit 511 millions d'euros d'indemnités potentiellement dues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle est suivie de près par **l'Angleterre** avec un montant de 444 millions d'euros d'indemnités et de **l'Espagne** avec plus 300 millions d'euros d'indemnités.

---

<sup>1</sup> Sur la période du 01/01/2019 au 15/10/2019

<sup>2</sup> Sur la période du 01/01/2018 au 30/11/2018

Hypothèse calculée sans prendre en considération les causes des perturbations, sur une moyenne de 161 passagers par vol affecté et de 250€ d'indemnisation par passager.

« Cette différence peut s'expliquer par plusieurs facteurs : tout d'abord par le nombre de vols opérés depuis chaque territoire, ce qui augmente proportionnellement le nombre d'annulations et de retards. De plus, des mouvements de grèves ont particulièrement touché l'Allemagne cette année par rapport à la France. Nous pouvons également supposer un impact important suite à la situation financière de la compagnie Germania. » - explique Rémy Duquenne, expert juridique chez Flightright

|            | Nombre de retards | Nombre d'annulations | Indemnisations potentiellement dues |
|------------|-------------------|----------------------|-------------------------------------|
| France     | 2 000             | 5 000                | 290 millions d'euros                |
| Allemagne  | 2 000             | 10 000               | 511 millions d'euros                |
| Espagne    | 4 000             | 4 000                | 303 millions d'euros                |
| Angleterre | 3 000             | 8 000                | 444 millions d'euros                |
| Italie     | 2 500             | 3 000                | 251 millions d'euros                |

### À propos de Flightright

Leader européen en matière de services dédiés aux droits des passagers aériens, Flightright propose une technologie juridique de pointe permettant aux voyageurs victimes de vols retardés, annulés ou surbookés de vérifier leur éligibilité à une indemnisation selon le Règlement européen. Son réseau international d'experts accomplit les démarches nécessaires pour réclamer et obtenir l'indemnisation due, allant de 250 à 600€ par passager. Flightright, cofondée par l'avocat Philipp Kadelbach en 2010, emploie aujourd'hui une équipe internationale de 120 personnes et a obtenu, à date, plus de 200 M€ en indemnisations pour ses clients.

### Contacts presse :

Juliette Kandel  
jkandel@agence-profile.com  
01 56 26 72 09 / 06 88 65 91 66